

Enfin le *storax* qui provient probablement du *Styrax officinale* du Levant. L'acide benzoïque et l'acide cinnamique, ingérés à faible dose, se transforment totalement dans l'organisme en acide hippurique; pris à des doses assez fortes, par exemple à celles de 1 à 2 grammes, une partie de ces acides s'élimine en nature, non-seulement par les urines, mais par la peau, et se retrouve dans les produits de sécrétion de la muqueuse des voies respiratoires. Ces agents ne sont donc des médicaments bronchiques qu'à haute dose. Mais les balsamiques en nature agissent mieux par les résines qu'ils renferment. Celles-ci modifient les sécrétions bronchiques, les rendent plus faciles, les atténuent ensuite en faisant disparaître l'hypérémie de la muqueuse.

Les Balsamiques sont prescrits surtout dans les catarrhes pulmonaires chroniques. — Le lait virginal est employé avec avantage en lotions sur les gerçures du sein.

## II. — GOMME AMMONIAQUE.

Cette substance est une gomme résine provenant de l'évaporation du suc du *Dorema ammoniacum*, ou *Heracleum gummiiferum*, de la famille des Umbellifères. Elle nous vient de l'Arménie et de la Perse. Elle se présente sous l'aspect de larmes ou de masses blanches à l'intérieur, blanchâtres ou jaunâtres à l'extérieur, car elle jaunit avec le temps; d'une saveur amère, âcre et nauséuse, d'une odeur alliée due à une huile volatile. L'alcool froid en sépare une résine, l'eau en sépare des substances gommeuses.

La gomme ammoniacque, que l'on classe, en général, parmi les Antispasmodiques, est caractérisée plutôt par des propriétés anticatarrhales que par des propriétés sédatives du système nerveux.

Prise à faibles doses, à celles de 2 à 4 grammes par jour, la gomme ammoniacque agit peu sur le tube digestif; elle active légèrement l'appétit; mais, à haute dose, elle détermine des effets purgatifs. Consécutivement à son absorption, elle agit sur la muqueuse respiratoire par laquelle son huile volatile s'élimine en partie, ainsi que son principe résineux; mais ce dernier se retrouve plutôt dans les urines. C'est pourquoi elle agit également sur les muqueuses des voies génito-urinaires.

On l'emploie avec avantage dans les catarrhes chroniques des voies respiratoires, dans l'emphysème pulmonaire avec hypersécrétion, dans toutes les sécrétions exagérées des bronches. Mais il faut que ces états morbides revêtent un caractère torpide; car, à l'état fébrile, la gomme ammoniacque, substance plus excitante qu'on ne l'a cru, ne conviendrait plus. — On en a fait usage dans la blennorrhée.

Les modes d'administration de la gomme ammoniacque sont les mêmes que ceux de l'asa foetida. Les doses en sont un peu moindres que celles de cette dernière (page 587).

## III. — TÉRÉBENTHINÉS.

Le groupe des *Térébenthinés* comprend les *térébenthines* en nature ainsi que les *essences* et les *résines* qui composent ces substances.

### GÉNÉRALITÉS SUR CES DIVERSES SUBSTANCES.

**Térébenthines.** — On appelle ainsi des produits végétaux demi-fluides, de couleur jaune verdâtre ou rougeâtre, d'une odeur pénétrante, d'une saveur généralement âcre et amère, insolubles ou très-peu solubles dans l'eau, mais facilement solubles dans l'alcool.

Les plus importantes sont d'abord celles qui sont fournies par divers arbres de la famille des Conifères, savoir :

La *térébenthine du mélèze*, qui provient du mélèze d'Europe (*Larix europææ*). On l'appelle encore *térébenthine fine ordinaire*, *térébenthine de Strasbourg*, *des Vosges*. C'est l'une des plus usitées en médecine. On la retire du mélèze en pratiquant des incisions au tronc de cet arbre.

La *térébenthine du sapin argenté*, qu'on retire de cet arbre (*Pinus picea* ou *Abies taxifolia, pectinata*). On l'appelle encore *térébenthine de Venise*, *d'Alsace*, *térébenthine au citron*, à cause de son odeur assez agréable qu'on a comparée à celle du citron. Elle est siccativ.

La *térébenthine de Bordeaux*, qui est obtenue à l'aide d'incisions pratiquées au tronc du *Pinus maritima*. L'odeur en est désagréable.

La *térébenthine de Boston*, qui est fournie par le *Pinus australis*.

La *térébenthine* improprement appelée *baume du Canada*, qui découle de l'*Abies balsamæa*. Elle possède une odeur agréable; elle est siccativ comme la térébenthine du sapin argenté.

La *poix blanche*, ou *poix de Bourgogne*, qu'on recueille dans les Vosges sur l'*epicea* (*Abies excelsa*), le plus élevé des arbres de l'Europe. Elle est blanchâtre ou jaunâtre, possède une odeur forte et une saveur amère.

Viennent ensuite des produits très-rares aujourd'hui et qui sont fournis par des arbres de la famille des *Térébinthacées*, savoir :

La *térébenthine* appelée improprement *baume de la Mecque*, de *Judée*, etc., qu'on obtient par des incisions faites au tronc du *Balsamodendron opobalsamum*, ou par la décoction, dans l'eau, des rameaux et des feuilles de ce même arbre. L'odeur en est suave.

La *térébenthine de Chio* qui s'écoule d'incisions pratiquées au tronc du *Pistacia terebinthus*, de l'Archipel. Elle n'est pas amère et possède une odeur analogue à celle du fenouil.